

 Paris le 9 septembre 2015,

**Pourquoi venir à une formation sur le changement climatique ?**

Parce que l’amélioration de la qualité de l’environnement est un engagement fort de la France qui, organise, cette année, la 21ème conférence cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) et de nombreuses manifestations sur ce thème.

Parce que, de l’avis des experts, la responsabilité des activités humaines dans le phénomène de réchauffement climatique est clairement établie (au moins partiellement). L’augmentation des gaz à effet de serre - dioxyde de carbone (CO²), méthane (CH4) et nitrate d’oxygène (NO) - provoque un réchauffement de la surface de la terre et des océans. Les effets à court et long termes sont difficiles à évaluer, cependant, les scientifiques estiment qu’une augmentation supérieure à 2°C, voire 4°C, d’ici la fin du siècle, provoquerait une rupture dans la progression de l’humanité.

Parce que les écosystèmes de notre planète sont fragiles et menacés. Les liens entre la nature des écosystèmes le climat et notre bien être sont tels qu’une rupture de cet équilibre aurait des conséquences néfastes pour l’ensemble de la planète et des peuples. Les impacts de ce changement climatique représentent une menace pour la santé et la survie des populations, qu’ils soient directs -tempêtes, feux de forêt, sécheresse- ou indirects -pollution de l’air, de l’eau, changements écologiques.

Parce que nos conditions et mode de vie nous exposent aux risques climatiques. Les premières victimes seront les personnes déjà les plus fragiles. Vivre en situation précaire, sans accès l’eau potable, utiliser des énergies « sales », habiter en zone inondable ou polluée accentuent la vulnérabilité aux évènements climatiques. L’urbanisation et la concentration des populations majorent les risques d’exposition à des ilots de chaleur et à des substances toxiques.

Parce que, au contraire, toutes les actions d’adaptation ou d’atténuation des effets dus au changement climatique auront rapidement des bénéfices sanitaires en réduisant les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, l’obésité, les accidents de la voie publique…

L’AMISP a donc le plaisir de vous inviter à cette journée de formation sur les conséquences du changement climatique sur la biodiversité, les écosystèmes et la santé des populations. Les travaux de recherche qui vous seront présentés permettront de comprendre les causes et l’impact du réchauffement climatique, d’identifier les déterminants écologiques de la santé. D’ores et déjà, il nous faut réfléchir à introduire des indicateurs de troubles de la santé liés aux déterminants écologiques dans les études d’impact et les projets que nous menons, et encourager des choix de santé publique écoresponsables.

Cette formation se déroulera en 2 temps : une formation en plénière le matin, et des « Ateliers d’analyse de pratiques professionnelles » en groupes restreints, de 15 à 25 participants, l’après-midi. Pour une meilleure organisation, je remercie les médecins désirant participer aux ateliers de **s’y inscrire avant le 3 octobre 2015**. Un second choix d’atelier permettra d’assurer une meilleure répartition des participants. Pour rappel, la présence durant les exposés et la participation aux ateliers sont nécessaires pour valider la formation dans le cadre du développement professionnel continu (DPC) mais ne sont pas réservées à celui-ci.

En raison du grand nombre de places disponibles dans la salle Laroque, nous pouvons inviter quelques personnes « extérieures » pour les présentations en plénière. Les ateliers de l’après-midi sont exclusivement réservés aux médecins de santé publique.

Afin de valider cette journée dans le cadre du DPC, il est impératif de bien indiquer, lors de votre inscription en ligne, les coordonnées mail de la personne responsable des formations dans votre institution ainsi que votre RPPS (carte d’inscription au COM).

Vous trouverez sur le site **amisp.fr,**  tous les documents et informations, sur l’organisation de la journée et de l’Assemblée générale qui se tiendra le même jour entre 12H15 et 13H30. L’inscription à l’AG peut se faire sur le site ou par courrier à contact.amisp@gmail.com

Je profite de cette invitation pour faire un appel aux volontaires qui souhaiteraient rejoindre l’AMISP et reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Le thème de cette journée vous semble peut-être éloigné de vos préoccupations professionnelles immédiates, mais il est urgent d’intégrer cette perspective dans les projets, plans et actions de santé afin de protéger notre écosystème en encourageant le développement durable. Prendre en compte les vulnérabilités climatiques dans nos choix et nos politiques de santé publique est un défi que nous devons tous relever.

Dans l’attente de vous revoir,

Très confraternellement,

Pour l’ensemble du CA de l’AMISP,

la Présidente

Dr Christine Ortmans